

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Plusieurs services sous un même toit

Roberval, le 20 février 2019. – La MRC du Domaine-du-Roy est responsable de nombreux services à la portée des municipalités et des citoyens de son territoire. Ces services se situent dans des sphères très variées, soit l'aménagement du territoire, le développement local et régional (plus amplement décrits dans les documents ci-joints), la sécurité publique, l'évaluation foncière, la gestion de la villégiature, ainsi que l'administration de divers fonds et programmes d'aide financière.

Au cours des dernières années, la MRC a développé de nouveaux partenariats avec les municipalités de son territoire par la mise en commun de services. Ainsi, des ressources en ingénierie, en aménagement et en inspection sont partagées avec les municipalités locales. D'autres opportunités seront étudiées également dans un proche avenir.

« Ces partenariats offrent des services aux municipalités qui ne peuvent embaucher ce type de ressource à temps complet. Ce genre de collaboration consolide des emplois qui ont des répercussions importantes sur les services rendus aux citoyens », explique Mario Gagnon, directeur général de la MRC du Domaine-du-Roy.

La MRC du Domaine-du-Roy coordonne donc un vaste éventail de services qui lui sont confiés par le gouvernement provincial, soit par une délégation de pouvoir ou par une entente de services. En voici quelques exemples :

- La gestion de l'entente de services avec la Sûreté du Québec relativement à la fourniture de services de police sur l'ensemble du territoire ;
- La coordination du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- La coordination et l'animation de divers chantiers visant le développement du territoire dans les secteurs d'activité suivants : le tourisme, la santé et la promotion des saines habitudes de vie, la forêt et l'agroalimentaire;
- La gestion de plusieurs programmes d'aide financière, tels que le Fonds de développement des territoires et le Fonds de développement hydroélectrique qui s'adressent aux organismes sans but lucratif et aux municipalités, ainsi que les programmes d'amélioration de l'habitation qui s'adressent directement aux citoyens;
- La responsabilité de procéder, pour les municipalités de son territoire à la production, à l'équilibrage et la tenue à jour des rôles d'évaluation qui constituent la base d'imposition des organismes municipaux, ainsi que la responsabilité de procéder à la vente pour non-paiement de taxes pour les municipalités rurales de la MRC.

« Notre travail va au-delà des services aux municipalités et aux citoyens. Nous avons également un rôle important de concertation sur le développement territorial. Nous souhaitons que la communauté développe un sentiment d'appartenance quant à notre organisation afin qu'elle soit interpellée lors de la concrétisation de projets d'envergure », mentionne M. Gagnon.

Soulignons que les revenus nets qui découlent de la gestion des services sont réinvestis sur le territoire dans des projets structurants pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population du territoire.

– 30 –

Source :

Hélène Gagnon
Conseillère en communication
418 218-0503
hgagnon@mrcdomaineduroy.ca

Pour information :

Mario Gagnon
Directeur général
418 275-5044, poste 2201
mgagnon@mrcdomaineduroy.ca